

# Halalislation : nos lecteurs et lectrices mènent l'enquête

Comme chaque semaine, je reçois des courriels de lecteurs qui ne veulent pas consommer halal « à l'insu de leur plein gré » et qui interrogent leurs fournisseurs.

## **Labeyrie : attention au « hoax »**

Il y a quelques années, Labeyrie avait fait la une de l'actualité des sites résistants avec son « foie gras halal », toujours commercialisé à ce jour.

Mais une fausse information circule actuellement sur le net, selon laquelle toute la production de foie gras Labeyrie serait « halal ». On prétend même que des contrôleurs de mosquées inspecteraient cette production chez Labeyrie et interdiraient l'ajout d'armagnac au foie gras « normal ».

La responsable du service consommateurs de Labeyrie dément formellement : *« nous tenons à vous informer que nos fabrications de produits LABEYRIE n'ont jamais été modifiées et sont strictement séparées de celles des produits portant un label rituel tant sur les matières premières que dans les ingrédients et les modalités de traitement dans nos ateliers. Aussi, les produits à notre marque que vous avez l'habitude d'acheter sont inchangés et ne sont pas substituables aux produits sous label rituel. »*

Tout cela pour attirer votre vigilance : avant de « balancer » une information, vérifiez-là, ne serait-ce qu'en interrogeant le fournisseur. Bien sûr il peut biaiser dans sa réponse, mais nous savons désormais « décoder » ce qu'il nous dit.

## **Tilly-Sabco : 100% halal financé par la PAC**

Il n'en est pas de même pour l'entreprise bretonne Tilly-

Sabco, qui abat et produit des poulets (frigorifiés, surgelés, etc.), et qui reçoit 19.320.835 euros de subventions agricoles [en provenance de la PAC](#), ce qui doit en faire le 6ème bénéficiaire en valeur absolue en France.

Or, si on parcourt en profondeur leur site web, [au détour d'une page](#) on trouve cette information (colonne de droite, en bas) :

**« TILLY-SABCO a une longue histoire avec la communauté musulmane internationale. L'entreprise respecte le rite d'abattage islamique. Nos produits portent la mention HALAL. »**

(Par sécurité, notre informateur a fait [une copie écran](#) de cette page avant qu'elle soit modifiée).

Ainsi, toute la production de cette entreprise, qui reçoit des subventions énormes de l'UE est halal. Donc l'argent des contribuables européens sert à financer le halal, donc les mosquées, etc. !

### **Surgelés Picard : une réponse honnête**

Une lectrice a interrogé la chaîne de surgelés Picard. Le « service information consommateur » assure que tout est fait pour garantir la qualité des produits, et qu'en particulier la viande est surveillée par des vétérinaires « en ce qui concerne le risque E. Coli ».

Picard ajoute cependant : « Nous pouvons vous garantir que les viandes bovines hachées de notre gamme certifiée agriculture biologique ne sont pas issues d'un abattage rituel. Il en est de même pour les viandes de veau Label Rouge que nous commercialisons dans nos magasins. Néanmoins, même si nous travaillons actuellement sur le sujet, nous ne pouvons pas vous garantir que nos autres références ne contiennent aucun muscle issu d'animaux abattus de façon rituelle. »

**Intermarché se fournit chez SVA Jean Rozé**

Le « service consommateurs » d'Intermarché ne s'engage pas sur « *la viande utilisée pour la fabrication des plats cuisinés* », ne pouvant « *répondre pour les industriels, ceux-ci s'approvisionnant selon un circuit logistique qui leur est propre.* »

Pour le reste, Intermarché dit se fournir chez son « *partenaire, la SVA JEAN ROZE, située à Vitré (35)* ». Or nous avons épinglé cette chaîne d'abattage [dans un article sur la bactérie E.Coli...](#)

Et dans le reste de son courriel, Intermarché ne répond pas du tout aux questions de fond sur le halal.

### **Nestlé fait une réponse laconique**

Le « service consommateurs » de Nestlé répond à notre lectrice :

« *Actuellement, dans le groupe Nestlé, seule la marque Maggi commercialise des produits halal. Ces produits sont des produits culinaires, que vous pourrez trouver dans les rayons ethniques des supermarchés, ou parfois dans des boucheries halal.*

*Tous nos produits certifiés halal sont étiquetés en tant que tel.*

*Un produit non halal n'est pas préparé selon les rituels ou exigences halal. »*

Ça ne répond pas à la question des fournisseurs halal « à l'insu de notre plein gré ».

### **Auchan élude également la question de fond**

Le « Chef de Secteur Produits Frais » de chez Auchan fait une très longue réponse alambiquée... pour finalement nous expliquer que « *les pouvoirs publics n'ont toujours pas statué sur le mode d'information du consommateur quant au mode d'abattage des animaux et cette mention n'est pas obligatoire* » etc.,

bref ce que nous savions déjà. Nous n'avons donc aucune garantie sur l'abattage de la viande vendue chez Auchan.

## **Testing des vendeurs de viande en ligne**

Christophe a décidé de [tester les vendeurs de viande en ligne](#) qui se sont engagés sur l'abattage traditionnel, comme [Carré de boeuf](#) ou [Terre de viande](#) dont nous avons déjà parlé.

Mais il s'agit là d'un test de consommateur sur des critères (prix, délais, qualité, etc.) qui dépassent notre étude sur la viande halal.

**Le DZ** : « *cuisine traditionnelle française halal* » (sic !)

Et pour finir sur une note d'humour, Franck nous transmet « [l'adresse internet](#) d'un restaurant « à quelques pas des Champs Elysées et de l'Arc de Triomphe » qui se ose afficher sur sa page d'accueil : « **Le DZ, cuisine traditionnelle française halal...** »

*Je suis resté scotché en lisant cela. »*

Nous aussi.

**Roger Heurtebise**